

Madame GUILLIEN Nathalie
22 rue de la Tourgarnier
16000 Angoulême

Angoulême
le 18 Mai 2022

à Monsieur Gérard Liot
Maire d'Aussac - Vadalle

Sur les conseils de la Communauté de
Communes qui a rejeté l'ouverture faite par
M^r Vincent Gateau dans son mur qui donne
sur mon jardin et ma maison, je reviens
vers vous, en tant que Maire d'Aussac - Vadalle.

Dans la mesure où M^r Gateau a fait
cette ouverture sans autorisation, totalement
interdite au Code Civil et à tous les autres
codes, je vous demande de prendre les mesures
nécessaires pour faire appliquer la décision
de rejet, pour que M^r Vincent Gateau referme
cette ouverture en remettant le mur comme
il était avant les travaux.

Dans cette attente, recevez, Monsieur le Maire,
mes cordiales salutations.

